

Présents : C. Bodin, S. David, A. Franco, P. Garret, S. Girard, B. Planty, S. Pédroaréna, G. Roussel, E. Zimmermann, A. Zurbach.

Excusés : V. Bondenet, C. Daude, S. Desbiez-Piat, C. D'Hotman, C. Fronty, A. Garret, L. Génie, T. Guard, A. Guillot, M.-O. Violet.

Pouvoirs : C. Fronty, S. Desbiez-Piat, T. Guard, C. D'Hotman, A. Garret.

La Présidente ouvre la séance à 14h 30 en remerciant les collègues présents pour leur participation active à la vie de l'association.

Elle énonce d'abord quelques chiffres : 146 noms sont enregistrés dans la base d'adhérents mais on compte seulement 56 cotisants (!) ; cet écart doit cependant être modulé car de nombreux chèques de cotisation sont arrivés récemment au courrier que la trésorière n'a pas encore eu le temps de traiter. Il reste que les personnes qui n'ont pas cotisé depuis deux ans doivent être considérées comme ne faisant plus partie de l'association.

116 adhérents ont donné une adresse électronique.

Peu de publications ont été vendues mais il n'y a pas eu de nouveautés au catalogue.

I. Rapport moral et rapport d'activités + perspectives :

1. La défense de nos enseignements et la situation des langues anciennes :

A. Au collège :

- problème de ventilation de service : lettres classiques + complément de service en lettres modernes.

Le problème a été porté à la connaissance du Recteur par le biais de l'Inspection et la situation a été rétablie. Les collègues ont signé une nouvelle ventilation de service qui ne comportait pas la mention « complément de service en lettres modernes ».

- problème des fiches de dialogue en fin de sixième qui ne comportent pas de case à cocher pour l'option LA.

Il faut veiller à faire ajouter un courrier validé par le chef d'établissement qui présente l'option et serve de fiche d'inscription.

- Concurrence des LA avec d'autres options : ce problème demeure.
- Respect des horaires réglementaires : B. Planty note que la situation semble s'être améliorée dans l'académie par rapport à l'an passé car elle a eu moins de retours de collègues à ce sujet.

B. Au lycée :

- La charte élaborée pour l'épreuve orale de langues anciennes au Baccalauréat et validée par l'Inspection, sous l'impulsion d'A. Franco, constitue une véritable avancée pour l'équité entre les candidats.

- Le stage d'établissement qui a eu lieu à Valentigney le 29 janvier à l'initiative de C. Dhotman et avec le soutien appuyé à la fois de son chef d'établissement et d'A. Franco, chargée de mission pour les LA auprès de l'Inspection, a été très fructueux : facilitation de la liaison collège-lycée et lycée-université ; échange de pratiques pédagogiques ; questions soumises à l'Inspection.

- Problèmes de poste : les remplacements en LA demeurent problématiques ; certains postes de LC sont difficilement pourvus ; certaines heures de latin sont effectuées par des collègues de LM.

C. A l'université : (bilan présenté par S. David)

- Effectifs :

Les effectifs en langues anciennes pour Polyglotte (apprentissage de la langue latine et grecque pour les étudiants de toutes filières, dans le groupe desquels sont insérés les

étudiants de Lettres classiques) sont satisfaisants et se maintiennent : ex. : en première année de grec : une vingtaine d'étudiants, dont 5 Lettres classiques. Il y a peu d'abandons des étudiants non-spécialistes d'une année sur l'autre.

De même, les cours de littérature grecque et latine, suivis en unités disciplinaires par les étudiants de Lettres classiques et en unités de culture générale par les étudiants des autres filières, connaissent des effectifs en hausse : ex. : en première année de littérature grecque : vingt étudiants, dont nos 5 Lettres classiques.

➤ Concours :

La qualité de la préparation au Capes, à l'Agrégation externe et à l'Agrégation interne de Lettres classiques assurée par l'équipe d'enseignants de Besançon est attestée par les bons résultats aux concours :

- Agrégation externe : 2 reçus sur 4 candidats (les résultats sont aussi bons qu'à Strasbourg) ;
- Agrégation interne : 1 admissible sur 2 candidats ;
- Capes : 2 admissibles sur 2 candidats inscrits en Master d'enseignement (l'équipe enseignante de l'UFR travaille en lien avec l'ESPE) et 2 reçus sur 2 candidats inscrits en Master Recherche.

Il faut encourager les collègues à passer l'Agrégation interne, l'organisation de la préparation a été conçue pour leur faciliter le travail : les cours de français, latin, grec, didactique, sont placés le mercredi ; pour le latin et plus encore le grec, les bases sont revues en début d'année afin que les candidats soient mieux armés notamment pour l'épreuve de version ; des corrections de devoirs peuvent être faites par courrier électronique, lorsque les collègues, en poste dans des établissements éloignés de Besançon, ne peuvent être présents ; après la publication des résultats d'admissibilité, de nombreuses colles sont proposées pour donner aux collègues les meilleures chances de réussite.

À noter aussi que les étudiants dijonnais viennent suivre à Besançon les cours sur les auteurs grecs et latins inscrits au programme de l'Agrégation externe.

➤ Préparation de la nouvelle maquette 2017-2021 :

Les fiches d'intention de la formation à l'université de Franche-Comté, élaborées en concertation avec nos collègues dijonnais que nous connaissons bien et avec lesquels nous avons déjà des contacts réguliers depuis plusieurs années, ont été rendues en début d'année. Nous devons tenir compte bien sûr des nouvelles conditions liées à la mise en place de la Nouvelle Région et de la COMUE.

Pour cette nouvelle maquette, nous bénéficions du statut spécifique des disciplines dites « à petits effectifs » qui nous permet d'échapper à la règle de l'ouverture d'une Licence et d'un Master avec un nombre minimum respectivement de 50 et de 30 étudiants.

Pour la Licence, chaque site (Besançon et Dijon) garde sa formation mais la mention choisie est commune « Humanités ». Cette mention de Licence, qui existe dans quelques autres universités, se singularise à Besançon et à Dijon par le fait qu'elle n'est pas généraliste mais se fonde au contraire sur un socle commun de savoirs et de compétences en Sciences de l'Antiquité.

Pour le Master, la mention retenue à Besançon est « Lettres et humanités » et « Lettres » à Dijon. La moitié des unités de Master sont communes à Dijon et à Besançon. Certains cours seront donc organisés en visio-conférence sur un regroupement d'heures. La formation sera adossée aux deux laboratoires ISTA (« Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité » à Besançon) et CPTC (« Centre Pluridisciplinaire Textes et Cultures » à Dijon).

➤ Recherche :

Le laboratoire de l'ISTA, de rayonnement international, constitue un atout pour l'attractivité de notre formation.

À signaler l'exposition sur le centenaire des fouilles de Philippes ouverte jusqu'au 23 octobre les mercredis et vendredis de 11h à 17h en l'église Notre-Dame rue Mégevand.

Un colloque sur « Conseillers, ambassadeurs et experts dans l'Antiquité » organisé par M.-R. Guelfucci en lien avec l'université de Paris-Sorbonne du 22 au 24 octobre 2015.

Les Metageitnia présentant les travaux de chercheurs d'universités allemandes, suisses et françaises et donnant l'occasion à des doctorants et post-doctorants d'échanger sur les résultats de leurs recherches avec de grands professeurs d'universités : 15 et 16 janvier 2016.

À noter aussi que des accords transfrontaliers entre l'ISTA et des universités suisses et italiennes permettent une collaboration régulière avec nos collègues étrangers à la fois dans le domaine de la recherche et de la formation.

Dernier point : il faut continuer à faire savoir qu'il y a bel et bien toujours une formation Lettres classiques à Besançon qui constitue un cursus riche et cohérent, adapté à la diversité des projets professionnels des étudiants.

2. La force du mouvement associatif :

A. A l'échelle locale : actions menées par l'ARELAB contre la réforme :

- Nombreux courriers envoyés par B. Planty :
 - au MEN ;
 - aux députés ;
 - aux sénateurs ;
 - à la présidente de la Commission parlementaire.

Seulement 3 réponses reçues (3 députés) !

- Intervention radiophonique au mois de juin.
- Tracts distribués aux parents d'élèves.
- Interventions de collègues lors des CA d'établissements.
- Invitation lancée aux parents de venir assister à un cours de LA.

B. A l'échelle nationale : (bilan des actions passées et à venir de la CNARELA présenté par S. Pédroaréna)

Tout d'abord, S. Pédroaréna a la tristesse d'annoncer le décès de M. Kô, qui a été très active au sein de l'ARDELAC et du Bureau de la CNARELA et qui a marqué des générations d'élèves et d'enseignants par le caractère innovant de sa pédagogie à l'œuvre dans ses manuels de latin et de grec.

Ensuite, elle évoque la réforme du collège et souligne la pugnacité de la CNARELA qui tient à affirmer ses positions sans se faire récupérer politiquement. Elle ajoute que cette réforme est dans la logique de ce qui s'est produit précédemment et que, derrière les discours de façade, elle répond essentiellement à une politique d'économie budgétaire.

Il est important aussi de mobiliser ses forces pour assurer pleinement cette année, en restant vigilant et actif : il faut veiller par exemple en cette rentrée que les lycées proposent bien à la fois l'enseignement d'exploration et l'option.

Enfin, S. Pédroaréna remercie B. Planty pour son investissement dans son rôle de présidente qui permet aux membres de l'ARELAB d'être tenus informés très régulièrement de l'évolution de la situation et des actions menées et qui fait de cette association une ARELA particulièrement dynamique.

Après ce préambule, S. Pédroaréna fait le point sur les démarches entreprises contre la réforme des collèges et, suite à une question de S. Girard sur la manière dont on peut connaître l'état d'avancement des discussions, elle rappelle que le site de la CNARELA ainsi que la page Facebook sont mis régulièrement à jour et qu'on y trouve en particulier les comptes rendus des différentes audiences.

La position de la CNARELA est toujours une opposition ferme à la réforme.

La CNARELA préconise aussi de s'appuyer sur les fédérations et collectifs de parents.

Un appel à une manifestation nationale à Paris a été lancé pour le 10 octobre prochain : il s'agit d'un mouvement très unitaire.

Il faut refuser de suivre les formations proposées aux collègues en vue de la réforme pendant les vacances de Toussaint !

Parallèlement à la mobilisation contre la réforme, il faut poursuivre le travail de promotion : organisation de manifestations culturelles, publications, diffusion des informations relatives à l'actualité de l'Antiquité...

3. La communication :

A. Site et page Facebook de l'ARELAB :

Le site n'est pas encore opérationnel : B. Planty et V. Bondenet doivent finir de le mettre au point sous un nouveau format. L'avantage est qu'il pourra à l'avenir être intégralement géré par elles ; il reste cependant hébergé par CANOPÉ.

La page Facebook est régulièrement mise à jour par C. Bodin.

B. Bulletin :

G. Roussel élabore le bulletin et centralise les documents. La qualité et la richesse du bulletin sont appréciées. Le format numérique permet d'insérer un plus grand nombre de documents.

C. Liens avec l'Inspection :

A. Guillot a contacté la présidente B. Planty car il voulait connaître la position de l'ARELAB sur la réforme ; il doit rencontrer le Recteur le 2 octobre pour négocier certains points de la politique académique.

Le Recteur veut « rendre vivantes les langues mortes ».

A. Guillot souhaite que dans l'académie, chaque établissement propose une option (il ne parle pas d'« enseignement de complément »). Certes l'option sera à 5h (au lieu de 8 actuellement) mais selon A. Guillot, cela paraîtra moins lourd aux parents et l'organisation en sera plus facile pour les chefs d'établissement.

B. Planty se demande ce qu'il adviendra du grec et du bilinguisme.

A. Guillot demande aux collègues de faire remonter les chiffres correspondant à leurs effectifs.

Il invite aussi les membres de l'ARELAB à adresser leurs questions à B. Planty qui les lui transmettra ; il répondra ensuite officiellement à l'ensemble des collègues.

Enfin, il a proposé que le Bureau de l'ARELAB rencontre le Recteur.

D. Rencontre avec les collègues suisses :

Une rencontre très fructueuse a eu lieu le 20 mai dernier avec deux collègues suisses, A. Kolde et A. Goertz, à propos de la pédagogie des langues anciennes : elle a permis d'échanger sur nos pratiques ; à cette occasion, le site latinus.ch a été présenté.

4. Groupe de travail sur les plantes :

S. David indique que les séances de travail ont toujours lieu le mercredi matin, avant les CA.

Une journée de travail entière a été organisée en fin d'année scolaire afin d'avancer dans les dossiers. Les collègues qui ont cours le mercredi peuvent envoyer leurs propositions d'exploitation des textes par voie électronique.

5. Sortie culturelle :

La sortie culturelle organisée le 16 mai pour la visite des mosaïques d'Orbe et le site d'Avenches en Suisse a été très intéressante et conviviale. B. Planty regrette qu'il n'y ait pas eu plus de participants. Elle demande à A. Franco si l'Inspection ne pourrait pas diffuser auprès de tous les collègues les informations relatives aux sorties culturelles organisées par l'ARELAB. Pour l'année prochaine, on envisage la visite du site de Grand et de la mosaïque de Jonvelle.

Le rapport moral et le rapport d'activités sont approuvés à l'unanimité.

II. Rapport de gestion :

Les recettes liées aux cotisations et aux publications sont en baisse : il est indispensable que tous les adhérents cotisent !

L'ARELAB a pris en charge une grande partie des frais de transport pour la sortie culturelle en Suisse mais l'organisation de ce type de manifestation contribue par ailleurs au rayonnement de l'association.

Le solde est négatif au 23 septembre de 267,88 Euros mais on peut penser que les chèques de cotisation qui n'ont pas encore été tirés équilibreront le budget.

Le rapport de gestion est approuvé à l'unanimité.

On procède alors à l'élection du conseil d'administration.

À la suite de l'AG, Daniel Battesti et Georges Tirologos, qui travaillent à l'ISTA, donnent une conférence sur "L'imagerie scientifique et les techniques de modélisation 3D pour la valorisation de la recherche" devant un public nombreux d'étudiants et d'enseignants du secondaire et de l'université.

Secrétaire de séance : Sylvie DAVID